CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87791** **VALABLE JUSQU'AU** **18/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 2010 B 02163

Siret : 525 117 776 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5403169

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F18673D1244001 / 001 517214/43

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F18673D1244001 / 001 517214/43

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : VIADE CONSTRUCTION

RUE DU GRAND MOULIN
ZAC LES GRANDS MOULINS
44270 LA MARNE

Téléphone : 02 40 71 70 84 **Fax :**

Portable : 0624075517

Responsabilité légale :
PASQUIER ADRIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.viade-construction.com

E-mail : accueil@viade-construction.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 937 759 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	13	13/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 15:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.